

Formulaire de demande de permis pour l'organisation d'un événement public extérieur

ENGAGEMENTS DU PROMOTEUR

Dans le but d'assurer le bon déroulement des événements publics et communautaires se déroulant sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine;

Afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens, des organisateurs, des bénévoles et celle des intervenants municipaux lors du déroulement de ces événements ;

Afin d'assurer le respect des lois provinciales, fédérales et des règlements municipaux en vigueur ;

Afin de protéger les sites et espaces municipaux, de même que le voisinage ;

Dans le cadre de la tenue de son événement, le promoteur s'engage à :

Circonscrire physiquement le site couvert par le permis délivré par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec, lors de la tenue d'événements extérieurs ;

Afficher les permis de réunion et alimentaire aux cantines et bars durant la tenue de l'événement ;

Respecter l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées à des personnes âgées de moins de 18 ans :

- Des boissons non alcoolisées devront être offertes aux usagers dans les cantines et les bars ;
- Les responsables des bars devront demander les cartes d'identité en cas de doute sur l'âge d'un client.

Servir les breuvages uniquement avec des cannettes d'aluminium ou contenants recyclables;

Avoir des breuvages et de la nourriture qui s'inscrivent dans la promotion des saines habitudes de vie ;

Nommer une personne responsable de l'événement, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement ;

Nommer une personne responsable du tri des matières résiduelles, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement;

Nommer une personne responsable de l'ordre et de la sécurité, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement ;

La sécurité des lieux comprend : le périmètre de l'événement et les aires de stationnement. Il est entendu que l'organisateur n'a pas à assurer la sécurité hors de ces zones ;

Soumettre le plan de sécurité aux services de police et de prévention des incendies au minimum 30 jours avant l'événement ;

Indiquer et promouvoir la collaboration de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine selon les éléments de visibilité associés au type de permis octroyé ;

Informer les médias locaux dans le cas de fermeture de rue(s);

Utiliser les barrières et cônes nécessaires à la fermeture de rues et mettre en place des agents de sécurité aux intersections.

Lors de la soumission de ce formulaire, le promoteur devra joindre les documents suivants :

- Un plan de site montrant la disposition des lieux, l'emplacement des services de bar, de restauration et tout autre équipement, les installations sanitaires, les aires de stationnement, la scène et l'arrière-scène, et indiquera la sonorisation et l'éclairage requis (si applicable);
- Un plan de sécurité incluant la liste des agents de sécurité et leurs tâches ;
- Une lettre de demande adressée au service du Greffe pour consommation et vente d'alcool (si applicable);
- Une preuve d'assurance responsabilité civile minimale de deux (2) millions de dollars.

Étapes à suivre

- 1. Remplir le formulaire.
- 2. Joindre les documents complémentaires exigés.
- 3. Envoyer la demande dûment complétée par courriel à loisirs@muniles.ca
- 4. Se présenter à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avec le paiement par chèque afin d'obtenir le permis.

*** Le permis devra être affiché de manière visible sur le site de l'événement. ***

- La présente demande doit être acheminée au minimum 60 jours avant la date prévue de l'événement. Advenant le cas où ce délai ne serait pas respecté, l'organisateur pourrait se voir refuser le permis demandé.
- À partir de sa date de réception, la Municipalité dispose de 30 jours pour répondre à la présente demande.
- L'octroi du permis est conditionnel à la réception de son paiement.

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

Nom de l'organisme		Numéro au Registraire des entreprises du Québec
A dragge girtigue		Tálánhana
Adresse civique		Téléphone
Courriel	Adresse du site internet ou de	e la nage Facebook
Sourier	Adiosoc du site internet ou di	e la page i doebook
Liste des membres du conseil d'administration	n et leurs fonctions	
Nom de la personne responsable de l'événem	ient qui sera sur place et numé	ro de téléphone
Nom de la personne responsable du tri des m	atières résidualles qui sere sur	place et numéro de téléphone
Nom de la personne responsable du in des m	alieres residuelles qui sera sur	place et flumero de telephone
Nom de la personne responsable de l'ordre et	de la sécurité qui sera sur plac	ce et numéro de téléphone
A		
Autres renseignements pertinents		

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement	Date(s) de tenue
Lieu	Nombre de participants attendus
Description et objectifs	
Programmation et horaire	
Tarification (prix d'entrée et/ou des activités)	Nombre d'édition(s) de l'événement
L'événement sera-t-il remis en cas d'intempéries ? Si oui, quand ?	Nombres de bénévoles impliqués
Besoin d'un permis d'alcool (vous êtes responsable de présenter cette demande):	NON □
Autres renseignements pertinents	

3. FERMETURE DE RUES	Ne s'applique pas \square
3. FERMETURE DE RUES	Ne s'applique pas └

Date et heure FERMETURE	Date et heure RÉOUVERTURE	Rue	Intersection

4. DEMANDES D'AUTORISATIONS

Type et nombre d'infrastructures qui seront installées :	
Installation d'infrastructures temporaires (tentes, chapiteaux, your	tes).
Nombre de feu(x) prévu(s) :	

5. NOMBRE DE BACS SOUHAITÉS POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Compost	
Récupération	
Déchets	

6. PERMIS D'ÉVÉNEMENT

50 \$ (plus forfait ou équipements si applicable)

Liste des équipements mobiles à la pièce

Équipements	Inventaire	Coût à l'unité	Quantité requise
Table de pique-nique	50	10 \$	
Table de pique-nique (accessibilité universelle)	5	10 \$	
Banc de parc	40	5\$	
Table pliante en bois (30"X48")	50	5\$	
Barricade de rue	30	5\$	
Petit bar noir (comptoir)	3	12 \$	
Petit bar gris (comptoir)	4	12 \$	
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	
Kiosque à billetterie de style cabane d'oiseaux	1	75 \$	
Panneau électrique (Powerpack) avec câble	1	100 \$	
Cuiseur à blé d'inde	1	15 \$	
Brûleur au gaz	1	15 \$	
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	12	150 \$	
Roulotte #917 (8'X12')	1	250 \$	
Roulotte #911 (10'X24')	1	250 \$	
Roulotte #905 (8'X16')	1	250 \$	
Roulotte #904 (8'X20')	1	350 \$	
Tapis cache-fils	20	10 \$	
Support à vélos	10	Gratuit	
Mobil'Eau	1	Gratuit	
Baraque verte (6 bacs)	1	Gratuit	

Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$
Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal. Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost Frais de levée / bac / recyclable 9\$ 20\$ Frais de levée / bac / déchet

7- LISTE DES FORFAITS DISPONIBLES (1 CHOIX PARMI LES 4)

NOTE : La visibilité exigée peut différer dans le cas de l'octroi d'une commandite en argent de la Municipalité.

#1 Forfait événement sportif 50 \$

Ce forfait comprend:

П

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total		Visibilité associée
Table de pique-nique	4	10 \$	40 \$	\rightarrow	Mention de remerciement au micro
Banc de parc	5	5 \$	25 \$		
Table pliante en bois (30"X48")	5	5\$	25 \$	\rightarrow	Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Barricadé de rue	12	5 \$	60 \$	\rightarrow	Mention de contribution sur la page Facebook et/ou
Mobil'Eau	1	Gratuit			le site Web
Baraque verte	1	Gratuit			Dannière aunie ette
<u>Valeur</u> : 150 \$				\rightarrow	Bannière sur le site

Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$

* Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost 9\$
Frais de levée / bac / recyclable 9\$
Frais de levée / bac / déchet 20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

☐ #2 Forfait événement de proximité 100 \$

Ce forfait comprend:

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	3	10 \$	30 \$	→ Mention de remerciement au
Table de pique-nique accessibilité universelle	1	10 \$	10 \$	micro
	Е	Ε¢	JE ¢	→ Logo sur le dépliant et/ou
Banc de parc	5	5 \$	25 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	2	5 \$	10 \$	l'affiche
Barricade de rue	12	5 \$	60 \$	
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$	→ Mention de contribution sur la
Petit bar gris	2	12 \$	24 \$	page Facebook et/ou le site Web
Panneau électrique (Powerpack) avec	1	100 \$	100 \$	→ Bannière sur le site
câble	'			→ Dariniere sur le site
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	4	150 \$	600 \$	
Mobil'eau	1	Gratuit		
Baraque verte	1	Gratuit		

Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$

Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost 9\$
Frais de levée / bac / recyclable 9\$
Frais de levée / bac / déchet 20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

#3	Forfait festival	300 \$
	+Transport des roulottes	960 \$

Ce forfait comprend:

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût		Visibilité associée
			total		
Table de pique-nique	10	10 \$	100 \$	\rightarrow	Mention de remerciement au
Banc de parc	10	5\$	50 \$		micro
Table pliante en bois (30"X48")	15	5\$	75 \$		
Barricade de rue	10	5\$	50 \$	\rightarrow	Logo sur le dépliant et/ou
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$		l'affiche
Petit bar gris (comptoir)	2	12 \$	24 \$		Mantian da cantribution con la
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	75 \$	\rightarrow	Mention de contribution sur la
Kiosque à billetterie de style cabane	1	75 \$	75 \$		page Facebook et/ou le site Web
d'oiseaux	ı			\rightarrow	Bannière sur le site
Panneau électrique (Powerpack) avec	1	100 \$	100 \$	_	Darmiere sur le site
câble	'	1=0 +		\rightarrow	Mention de remerciement lors
praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	12	150 \$	600 \$	ĺ	des publicités CFIM
Roulotte #911 (10'X24')	1	250 \$	250 \$		des publicités of fivi
Roulotte #905 (8'X16')	1	350 \$	350 \$	\rightarrow	Remise d'un prix (si applicable)
Mobil'eau	1	Gratuit			
Baraque verte	1	Gratuit		\rightarrow	Logo sur le communiqué de
					presse
					'
				\rightarrow	Présence d'un représentant de la
<u>Valeur : 2 973 \$</u>					Municipalité lors de la cérémonie
					protocolaire (si applicable)
				\rightarrow	Places réservées (si applicable)

- Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$
 Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost	9\$
Frais de levée / bac / recyclable	9\$
Frais de levée / bac / déchet	20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

#4	Forfait événement majeur	1 500 \$
	+Transport des roulottes	1 440 \$

Ce forfait comprend:

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	20	10 \$	200 \$	→ Mention de remerciement au micro
Banc de parc	25	5\$	125 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	20	5\$	100 \$	→ Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Barricade de rue	20	5\$	100 \$	
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$	→ Mention de contribution sur la page
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	75 \$	Facebook et/ou le site Web
Kiosque à billetterie de style cabane	1	75 \$	75 \$	Dannikas sun la sita
d'oiseaux	1			→ Bannière sur le site
Panneau électrique (Powerpack) avec	1	100 \$	100 \$	Mantian de nomentament lane des
câble	1			→ Mention de remerciement lors des
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4')	12	150\$	1 800 \$	publicités CFIM
Roulotte #917 (8'X12')	1	250 \$	250 \$	→ Remise d'un prix (si applicable)
Roulotte #911 (10'X24')	1	250 \$	250 \$	\rightarrow Remise u um prix (si applicable)
Roulotte #905 (8'X16')	1	350 \$	350 \$	→ Logo sur le communiqué de presse
Mobil'Eau	1	Gratuit		2 Logo sur le communique de presse
Baraque verte	1	Gratuit		→ Présence d'un représentant de la
				Municipalité lors de la cérémonie
Voleum - 2, 440 ¢	protocolaire (si applicable)			
<u>Valeur : 3 449 \$</u>	processans (e. approable)			
				→ Places réservées (si applicable)

- Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$ Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal.

Frais de gestion des matières résiduelles

9\$ Frais de levée / bac / compost Frais de levée / bac / recyclable 9\$ Frais de levée / bac / déchet 20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

- Les locations sont pour une durée de **trois jours maximum** par évènement. (Journée de livraison, journée de l'évènement et journée de retour)
- Un frais de 20% du forfait ou de la facturation à la pièce à chaque jour d'utilisation additionnel.

Coût location de bacs

	Avec livraison	Sans livraison
0-10 bacs	200,00 \$	6.00\$ / bac
10-20 bacs	380,00 \$	6.00\$ / bac
20-30 bacs	520,00 \$	6,00\$ / bac

Si le promoteur nous demande une nouvelle livraison de bac avant la fin de l'évènement, des frais de 225.00\$ par demande seront applicable.

Utilisation d'un terrain municipal à des fins de camping

La municipalité des Îles pourra autoriser un organisateur à utiliser un terrain à des fins de camping sous certaines conditions :

- Le terrain devra être situé sur le site de l'évènement sans causer de nuisances par le bruit ou autres dans son secteur (voir règlement municipal);
- Les limites du terrain devront être identifiées par la municipalité et respectées en tout temps;
- Des bacs à ordures (déchets recyclage et compost) devront être installés de façon suffisante au frais de l'organisateur de l'évènement;
- Un bloc sanitaire doit être accessible en tout temps et entretenu par l'organisateur;
- Il est strictement interdit de vidanger son installation septique dans la nature;
- Les animaux sont assujettis au règlement municipal en vigueur;
- Aucun feu de joie et feu d'artifice ne sera autorisé sur le site sans permis municipal;
- L'organisateur devra faire le ménage complet du site le lendemain de l'évènement à ses frais. Dans le cas contraire, la municipalité le fera au coût de 75\$ / h (temps homme)

Frais de 50 \$ pour le permis de camping